



www.afrique-europe-interact.net

À:

**Son Excellence le Premier Ministre du Burkina Faso,
03 BP 7027 Ouagadougou 03
Tel.: 00226 – 253248 89/90/91
Fax : 00226 25330551**

Votre Excellence le Premier Ministre du Burkina Faso,

nous, membres et sympathisant(e)s du réseau Afrique-Europe Interact, étions informé(e)s, à travers la Coordination des Associations pour le Droit au Logement (CADLO) du Burkina Faso, d'un cas de conflit foncier qui nous donne les inquiétudes les plus sincères. Il s'agit du cas du village Koubry – Nabmanègma, aussi connu sous le nom Lanoag-yiri. Ce village est situé dans le secteur no. 50, arrondissement 11, de la commune de Ouagadougou. Il y habitent et cultivent plusieurs centaines d'habitant(e)s, entre autres les familles OUEDRAOGO, TAPSOBA, ZONGO et SIMPORE.

Actuellement, tou(te)s ces dernier(e)s sont menacé(e)s d'être déguerpis des maisons dans lesquelles ils/elles logent depuis des décennies et de perdre aussi les terrains qu'ils/elles cultivent pour se nourrir. Ceux qui cherchent à les déguerpir sont les héritiers d'un feu chef de village, Jean-Baptiste CONOMBO, qui réclament pour eux le titre foncier de l'entier terrain occupé du village, et un entreprise immobilier dénomé „EXPERTISE-SA“. Les villageois(es) ont déclaré qu'ils/elles refusent catégoriquement de quitter leur village. Dans leur situation précaire, ils/elles se sont adressé(e)s à CADLO.

Votre Excellence, je vous en prie de bien prendre cette doléance en compte et de faire tout ce qui est dans votre capacité pour empêcher le déguerpissement de la population de Koubry – Nabmanègma / Lanoag-yiri et pour rassurer que ces gens pourront finalement atteindre leur bon droit.

L'histoire du conflit foncier de Koubry – Nabmanègma / Lanoag-yiri

Coutumièrement, le terroir relève de la propriété des gens de Roumtenga et les différentes familles y ont été installées par le chef de Roumtenga il y a de cela des siècles. Dans les années 1960, Jean-Baptiste CONOMBO était intronisé comme chef du village avec le soutien unanime de toutes les autres familles. En 1967, un titre foncier n°1047 était délivré à ce-dernier pour l'entier terrain du village. Jean-Baptiste CONOMBO, à son temps, assurait aux habitant(e)s que ce TF sera seulement utilisé pour protéger le patrimoine collectif contre toute tentative d'expropriation surtout avec l'agrandissement menaçant de la ville de Ouagadougou. Mais après sa mort en 1994, ses héritiers ont revendiqué la propriété du terroir village que leur confère le titre foncier qui porterait le nom de leur père. Plus tard, ils ont décidé de vendre leur propriété foncière à une société immobilière qui s'appelle EXPERTISE-SA. Ainsi, le 1^{er} juillet 2015, la famille CONOMBO a convoqué les représentants des autres familles pour leur donner un délai de 3 mois pour déménager et demander à ceux qui cultivaient dans l'espace du titre foncier, l'espace villageois de ne plus labourer.

Un problème supplémentaire qui se pose pour les habitant(e)s du village: Il y avait un lotissement réalisé par la mairie de Bogodogo, selon lequel chaque responsable de concession des autres familles, qui n'avaient pas des titres fonciers, a été attributaire d'une parcelle – mais, selon les villageois(es), cette attribution n'a pas tenu compte des réalités des membres des familles, qui sont nombreuses et comptent parfois plusieurs ménages et des dizaines de personnes en âge. En

suite, 102 parcelles supplémentaires étaient attribuées par la mairie. Mais la population plaignante (les autres familles) dit n'avoir pas reçu les parcelles qui se seraient volatilisées, vraisemblablement détournées par certains membres de la famille CONOMBO.

La décision des villageois(es) de ne pas quitter leur terre

Au début, après qu'on leur avait dit de quitter le village dans un délai de 3 mois, les familles de Koubry-Nabmanegma / Lanoag-yiri n'avaient pas mis en cause le droit de propriété des héritiers de la famille CONOMBO, mais demandaient seulement de prolonger le délai de quitter et de prendre des mesures de compensation. Selon les villageois(es), ces demandes n'étaient pas prises en compte d'une façon satisfaisante. Finalement, les jeunes du village ont pris leur décision de refuser catégoriquement de quitter leur village et de mettre fondamentalement en cause le titre foncier dans les mains des héritiers. Ils/Elles insistent que dans les années 1960, l'ignorance des vieux du village a été abusée, en s'octroyant un TF portant sur un patrimoine collectif, et qu'un tel titre foncier ne soit pas une base légitime pour déguerpier les habitant(e)s de Koubry-Nabmanegma / Lanoag-yiri.

Votre Excellence, dans notre point de vue, il ne faut pas prendre en compte seulement un titre foncier écrit sur un papier, mais plutôt la réalité sociale sur place. Ce n'est pas juste de déguerpier une entière population villageoise, qui loge là et qui cultive la terre depuis beaucoup de générations, à cause d'un titre foncier attribué il y a presque 50 ans, dans des conditions où les vieux du village étaient ignorants des conséquences pour les futures générations! Ce n'est pas juste de priver des centaines de gens des maisons qu'ils/elles habitent et de la terre qui les nourrit, pour l'intérêt d'une seule famille et d'une société immobilière!

Votre Excellence, vous êtes bien au courant que c'était le régime de Blaise Compaoré qui a pendant longtemps encouragé une gestion foncière abusive et corrompue où les populations pauvres ont vu leur droit de logement, leur droit de cultiver la terre, bafoué. Nous pensons que maintenant, dans un Burkina Faso libre et démocrate, c'est le temps de mettre fin à tous ces pratiques nocives et de mettre les populations dans leur bon droit.

Dans ce sens, nous vous exigeons:

- **Prenez bien en compte la décision des habitant(e)s de Koubry-Nabmanegma / Lanoag-yiri de ne pas quitter leur village!**
- **Mettez fin à leur déguerpissement et assistez-les pour trouver une solution durable!**

Veuillez agréer, Votre Excellence,
l'expression de mes sentiments distingués,
